

Formation continue pour les IOBSP – AFCIOB

Formation continue obligatoire des IOBSP

Code produit : AFCIOB

Niveau : Perfectionnement

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement, leurs personnels et toutes les personnes soumises à l'obligation de formation continue IOBSP prévue par le décret du 15 juin 2022

Prérequis :

aucun

Objectif

- Maintenir à jour ses connaissances et ses compétences en matière juridique, économique et financière

Programme de la formation

1-Contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

- Contexte général de l'activité d'IOBSP
- Législation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

2-Environnement du crédit consommation et du crédit de trésorerie

- Mécanismes des différents types de crédits aux particuliers
- Spécificités des crédits aux professionnels
- Caractéristiques financières et juridiques
- Information de l'emprunteur

3-Environnement du crédit immobilier

- Cadre normatif de la conclusion du contrat de crédit immobilier
- Analyse des caractéristiques financières d'un crédit immobilier

- Prêts classiques et règlementés
- Dispositifs d'investissements locatifs
- Panorama des différents types de garanties
- Risques couverts par l'assurance emprunteur
- Principe de liaison de l'assurance et du prêt
- Différents niveaux de sélection
- Risque aggravé de santé et convention AERAS

4-Environnement du regroupement de crédits

- Finalité du regroupement de crédits
- Différents types de prêts regroupés
- Information du candidat au regroupement de crédits

5-Environnement des services de paiement

- Analyse des différents services de paiement
- Droit de la clientèle en matière de services de paiement
- Convention des services de paiement et relations PSP/clients

6-Règles de bonne conduite, contrôles et sanctions

- Obligations professionnelles, respect des règles de bonne conduite et de communication
- Caractéristiques et prévention du surendettement
- Principes et procédures de traitement du surendettement
- Connaissances des infractions, sanctions et rôle des autorités de tutelle

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage

Méthodes pédagogiques

- En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :
- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
 - Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
 - Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des

ressources pédagogiques

- Méthode active :
l'apprenant est amené à
retrouver des informations
contenues dans le module
pour résoudre un
problème ou répondre à
une question